

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Point de situation sur les urgences dans les Hautes-Pyrénées sur la période estivale

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), qui rassemble les Centres Hospitaliers de Bagnères de Bigorre, Tarbes, Lourdes, Lannemezan et le Montaigu à Astugue, rencontre depuis plusieurs semaines des difficultés à tenir les plannings d'urgence sur l'ensemble des lignes dont il est responsable. Cet état de fait est généré non pas par des raisons budgétaires mais par un sous-effectif médical lié à des problèmes de recrutement.

En conséquence, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a demandé au centre hospitalier de Bigorre de conduire des actions proactives et dynamiques de recrutement de médecins urgentistes et d'attractivité pour remédier structurellement à cette difficulté.

Néanmoins, en dépit de ces efforts, la tension sur les plannings de médecins de juillet et août 2021 a nécessité la recherche de solutions temporaires, dans un contexte où les urgences ont par ailleurs été extrêmement sollicitées durant les derniers mois dans le cadre de la crise sanitaire.

Plusieurs options ont été examinées avec l'équipe de direction du groupement hospitalier et les professionnels de santé. L'ARS a décidé de :

- Maintenir une offre d'urgence dans chaque bassin de vie pour garantir une prise en charge de proximité en tout point du département et limiter ainsi les risques de rupture de parcours ;
- Demander à l'ensemble des établissements du territoire, y compris privés, de travailler de façon décloisonnée à une solution collective garantissant la sécurité de la prise en charge.

A l'issue de ce travail, une solidarité intra-établissements s'est organisée, associant secteurs public et privé, afin de permettre que l'ensemble des plannings des services d'urgences de Bagnères et de Tarbes et des SMUR soient pourvus. La mutualisation des équipes conduira à la fermeture temporaire du service d'urgence de la polyclinique de l'Ormeau dont l'activité sera réorientée vers le service d'urgence de l'hôpital de Tarbes, en capacité d'absorber ce flux supplémentaire.

Ainsi, la prise en charge d'urgence sera assurée selon les modalités suivantes au cours des mois de juillet et août 2021 :

- Tarbes : service d'urgence ouvert sur le site du centre hospitalier 24/24
- Bagnères-de-Bigorre : service d'urgence ouvert sur le site du centre hospitalier 24/24
- Lannemezan : service d'urgence ouvert sur le site du centre hospitalier 24/24
- Lourdes : service d'urgence ouvert sur le site du centre hospitalier 24/24

En complément, l'ARS a demandé aux professionnels de renforcer la coopération Ville-Hôpital notamment à travers le développement du dispositif de médecins correspondants du SAMU, le renforcement de la permanence des soins ambulatoires ainsi que la collaboration avec le CHU de Toulouse.

.../...

L'Agence Régionale de Santé Occitanie salue l'investissement des professionnels ayant contribué à l'élaboration d'une solution collective et reste très vigilante au maintien d'une offre de soins de qualité et à la garantie de l'accès aux soins dans les meilleures conditions.

## **Organisation mise en œuvre par la polyclinique de l'Ormeau**

Dans le contexte précité, la Polyclinique de l'Ormeau assurera la continuité des soins des patients suivis par les médecins de la polyclinique de l'Ormeau.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 un accueil avec un circuit dédié pour les femmes enceintes, sera mis en place par voie d'affichage, pour faciliter l'accès au service maternité, qui restera ouvert jour et nuit.

En nuit de 20h à 8h, le Week-End et hors urgence, les patients de cardiologie, d'oncologie ou de pneumologie suivis par les praticiens de la clinique, peuvent contacter le numéro suivant : 05 62 32 15 15.

Ce numéro est également le contact pour les patients ayant été opérés dans les dernières 24 heures à la Polyclinique de l'ORMEAU.

Les cabinets médicaux restent à la disposition des patients aux heures d'ouvertures habituelles.

La Maison Médicale de Garde, établie au sein de la polyclinique de l'Ormeau site Pyrénées complétera le dispositif. Elle accueille les patients de 20h à minuit en semaine, le samedi de 14h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

Pour toute autre situation d'urgence, merci de contacter le 15, service en charge de coordonner les urgences sur le département.

### **Préfecture des Hautes-Pyrénées**

Tél : 05 62 56 65 05

Courriel : [pref-@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-@hautes-pyrenees.gouv.fr)

CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

Place Charles de Gaulle

CS 61350 – 65013 TARBES Cedex 9

[www.hautes-pyrenees.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr)

### **Agence Régionale de Santé Occitanie**

Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)  
[vincent.drochon@ars.sante.fr](mailto:vincent.drochon@ars.sante.fr)

Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)  
[sebastien.pageau@ars.sante.fr](mailto:sebastien.pageau@ars.sante.fr)

Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)  
[anne.cianfarani@ars.sante.fr](mailto:anne.cianfarani@ars.sante.fr)

[www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr) @ARS\_OC